

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 14 JANVIER 2022 à 18h00

COMPTE -RENDU

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 14 janvier, le conseil municipal de Saint-Julien-en-Vercors dûment convoqué le lundi 10 janvier 2022, s'est réuni à dix-huit heures en session ordinaire dans la Salle de la mairie de Saint-Julien en Vercors.

Membres en exercices: 10

Présents : 7

Présidence: FILLET Pierre-Louis,

Conseillers municipaux: BAUDRIER Marie-Odile, CHATELAN Françoise, THIAULT Claudine, BERTHUIN Joël, MILLON Gabin, REIN Murielle

Excusé: CROS Antoine

Absents: BARTHE Touria, DROGUE Christophe

Nombre de votants: 7

Secrétaire de séance : REIN Murielle

Autre personne présente: LEONARD Maylis (secrétaire de mairie), Pierre-Laurent Lattard (agent technique)

Ordre du jour :

1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 8 décembre 2021

2 Budget

Planning de la préparation budgétaire

3 Fonctionnement du conseil municipal

Date et préparation de la réunion bilan

4 Bâtiments communaux

Retour sur la réunion avec le SDED, "Dispositif d'aide à la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités"

Adhésion à la compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme SDED

Tarififications location Salle des Fêtes

5 Urbanisme

Date de la prochaine commission urbanisme

Vente parcelle communale Hameau des Clots

Projet construction d'un abri voiture parcelle D800

6 Grange Marcon

Retour sur la réunion en visioconférence du 20 décembre 2021

Retour sur le travail de la commission "Activités économiques"

7 Déchets

Point sur les bacs de tri et le compost

8 Communication

Réunion Lou Becan

9 Points divers

Atlas de la Biodiversité

Questions diverses

Pierre-Louis Fillet ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 8 décembre 2021

Le procès verbal du conseil municipal du 8 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 Budget

Planning de la préparation budgétaire

- Présentation des comptes administratifs lors du conseil municipal du 2 février
- Débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du 9 mars
- Votes des budgets lors du conseil municipal du 30 mars

3 Fonctionnement du conseil municipal

Date et préparation de la réunion bilan

La date de la réunion sera définie lors du prochain conseil municipal le 2 février.

4 Bâtiments communaux

Retour sur la réunion avec le SDED, "Dispositif d'aide à la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités"

Le SDED auquel la commune adhère depuis de nombreuses années propose plusieurs services:

- le service Energie Plus qui permet le suivi des consommations de la commune, avec un répertoire du patrimoine bâti, des contrats et des compteurs, et des rapports périodiques d'analyse des dépenses et consommations d'énergies communales.
- un accompagnement technique pour avoir des conseils, des diagnostics et des études avec un financement à 70% sur une enveloppe de 100 000€.
- des aides financières pour des travaux: 50% sur des travaux prioritaires et 20% sur des travaux complémentaires.

L'adhésion à ces services a un cout de 0.20€ par an et par habitant pour une commune rurale. Il est proposé aux élus de renouveler l'adhésion de la commune au service du SDED dans le point suivant.

Adhésion à la compétence Efficacité Énergétique de Territoire d'énergie Drôme SDED

En application des engagements mondiaux adoptés dans l'Accord de Paris, ainsi que de leurs déclinaisons aux échelles européenne et nationale, Territoire d'énergie Drôme – SDED met en place des initiatives visant à lutter contre le dérèglement climatique, essentiellement dans le champ de l'efficacité énergétique.

Dans le but d'aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan de transition énergétique, Territoire d'énergie Drôme – SDED engage un dispositif d'accompagnement aux études et aux investissements d'économies d'énergie dans le patrimoine bâti public.

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), le Comité syndical de Territoire d'énergie - SDED a adopté, le 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Énergétique, applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les collectivités membres de Territoire d'Énergie Drôme - SDED peuvent adhérer à cette compétence pour remplir leurs obligations issues entre autres de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour une Croissance Verte, à la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ou encore de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Cette Compétence Efficacité Énergétique propose deux niveaux d'intervention :

Adhésion “Energie Base” : elle permet à la collectivité de bénéficier,

- D'une valorisation financière des certificats d'économies d'énergie (CEE),
- D'un outil de suivi des consommations permettant d'enregistrer et d'utiliser par elle-même les données liées à son patrimoine bâti.

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,10 € par habitant et par année civile. Elle est plafonnée à 500 €/an.

Adhésion « Énergie Plus » : outre les dispositions de la formule “Energie Base”, cette formule permet à la collectivité d'accéder à plusieurs services liés au patrimoine dont elle est propriétaire,

- L'analyse de ses consommations d'énergie par Territoire d'énergie Drôme - SDED
- Les études d'aide à la décision
- L'aide financière aux travaux d'économies d'énergie, associée à un conseil technique
- L'accompagnement au déroulement de projets

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,20 € pour les communes rurales (au sens de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité - TCCFE) ou à 0,50 € pour les communes urbaines (au sens de la TCCFE) par habitant et par année civile. Elle est plafonnée à 10 000 €/an.

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction chaque année civile sur une durée minimum de trois ans.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal

- APPROUVE le règlement de la Compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme – SDED, joint en annexe, pour les actions tendant à maîtriser la demande d'énergie sur le territoire,
- ADHERE à la formule « Energie Plus » de la Compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme – SDED, à raison de 0,20 €/ habitant pour une population totale de 236 habitants (chiffres INSEE en vigueur au 1^{er} janvier 2022), soit un montant de 47,20 €.

Tarifications location Salle des Fêtes

Des élus travaillent sur de nouvelles tarifications pour la location de la salle et sur une actualisation du règlement d'utilisation et de l'état des lieux. Ces différents points seront votés lors du prochain conseil municipal.

5 Urbanisme

Date de la prochaine commission urbanisme

La commission urbanisme se tiendra le mardi 18 janvier à 8h30 pour le suivi des différentes demandes de permis de construire en cours.

Vente parcelle communale Hameau des Clots

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que M Breton Théo propriétaire d'une habitation au hameau des Clots (parcelle A 440) a fait part à la commune d'une requête pour pouvoir acquérir une parcelle communale.

Cette parcelle inutilisée depuis de longues années servait d'aire de battage et longe sa propriété. M Breton Théo souhaite acquérir cette surface de terrain pour l'aménager.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE la vente de la parcelle communale cadastrée A 758 suivant le plan annexé à la présente.
- DECIDE de céder cette parcelle à M Théo Breton.
- APPROUVE le tarif de 3€ du mètre carré de terrain pour la parcelle cédée.
- CHARGE Maître Céline DOZ, notaire à Villard de Lans, d'établir un acte régularisant la cession.

Les frais d'acte notarié, de géomètre et tous les frais afférents seront supportés par l'acquéreur.

Projet construction d'un abri voiture parcelle D800

Les élus de la commission urbanisme vont se rendre sur place pour étudier la demande.

6 Grange Marcon

Retour sur la réunion en visioconférence du 20 décembre 2021

Suite à la dernière réunion, l'architecte a proposé des plans pour le scénario 3 avec deux variantes. Les élus confirment le scénario 3. Une nouvelle réunion en visioconférence le lundi 17 janvier permettra d'affiner les plans.

Pour l'extérieur se pose la question de la conservation de l'appentis Nord tel qu'il est actuellement que souhaitent les élus.

Retour sur le travail de la commission "Activités économiques"

Les élus de la commission ont rencontré l'un des membres de la société Mycelihom, société intéressée par la possibilité d'occuper des locaux dans le futur espace créé dans la grange. Ils ont fait part de leurs éventuels besoins en termes d'espaces et de leurs possibles contributions (participation financière, portage d'investissement pour l'équipement, participation pour le fonctionnement et réflexion en amont sur la conception du lieu).

Pour avancer sur les locations des locaux (commerce et espace de coworking), les élus ont rencontré Mme Faure de la CCRV et M Mouchiroud. Ces échanges vont permettre d'affiner notamment la question du prix des loyers et de l'appel à candidatures.

La commission devrait rencontrer prochainement des acteurs dans ce domaine, par exemple "villages vivants" dans la Drôme.

7 Déchets

Point sur les bacs de tri et le compost

-Pour le compost, il est proposé de mettre en place un atelier participatif pour construire un bac, la commune n'ayant pas été retenue par la CCRV pour en avoir un. Une date sera calée au printemps.

-Pour les déchets, les élus réfléchissent à la création d'un emplacement unique pour installer les bacs de tri, les bacs gris devant à terme disparaître.

-Les colonnes pour le tri des cartons seront prochainement installées dans les communes par la CCRV.

8 Communication

Réunion Lou Becan

La prochaine réunion de la commission communication pour le bulletin municipal se tiendra le lundi 31 janvier à 14h00. Cette réunion permettra aussi de faire le point sur la refonte des sites internet des communes de la CCRV.

9 Points divers

Atlas de la Biodiversité

La journée du 5 décembre 2021 s'est bien déroulée malgré la météo très hivernale.

Il y avait 15 personnes le matin pour la sortie avec la LPO, 14 espèces d'oiseaux ont été recensées essentiellement par leur chant. L'après-midi, 17 personnes étaient présentes pour le diaporama qui présentait les différentes espèces d'oiseaux présentes sur la commune.

Une dizaine de personnes est intéressée pour faire partie du comité de pilotage.

Une deuxième journée fin février début mars, est prévue sur la thématique des zones humides avec sortie le matin et séance de travail l'après-midi.

Questions diverses

Eau: intervention lundi 17 janvier aux Orcets pour la recherche de la surverse du captage nord et débouchage. Ainsi le captage nord se vidangera normalement.

Bâtiments communaux:

- La liaison entre la salle du Fouillet et l'école sera réalisée durant les vacances de février.
- Des travaux pour aménager la cuisine de la salle du Fouillet vont être entrepris (changement de l'évier, installation d'un lave vaisselle).
- A la crèche, changement de l'évier et réalisation d'un plan de travail.
- Appartements communaux:
 - Réflexion et essais en cours pour solutionner le problème de la facturation du chauffage pour les appartements de la mairie.
 - Appartement du presbytère: reprise du tableau électrique, intervention sur la VMC avec la mise en place de trappes réglables pour limiter l'aspiration, reprise du tubage de la cheminée, voir pour renouvellement du chauffe eau si trop entartré.

La séance est levée à 21h00

La secrétaire de séance.